



CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES
UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES
DE NICE-TOULON

Point n° 2

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 05 JUILLET 2021**

**POINT SUR LA CVEC
ET AUTORISATION DE CONCLURE DES CONVENTIONS**

Les crédits CVEC sont destinés à financer des projets de prévention et promotion de la santé, d'amélioration de l'accueil des étudiants et de leur accompagnement social, de développement du sport et de la culture.

Pour rappel le CROUS Nice-Toulon privilégie quatre types d'actions :

- Des co-financements avec les établissements affectataires des crédits CVEC et les collectivités territoriales porteuses de projets éligibles,
- Des co-financements d'initiatives étudiantes dans le cadre de sa commission CVEC Vie de campus
- Des projets valorisant les espaces propres au CROUS et sa politique d'animation Vie étudiante
- Des actions au bénéfice des établissements non-affectataires encore peu développées sans doute en lien avec une appropriation très progressive du dispositif par les acteurs du territoire

Dans ce contexte, il sera présenté au Conseil d'administration, à titre d'information un point de situation budgétaire des crédits CVEC engagés en 2021.

Pour rappel, le budget voté pour l'année 2021 s'élève à 518.493 €. Au 9 juin, 262 039 € ont été liquidés soit 51 % des crédits.

Ce budget est constitué de 90% de recettes estimées pour l'année 2020-2021 ainsi que des reports de crédits des années précédentes. A titre indicatif, l'exécuté 2019 s'élevait à 102 305 €, époque où le dispositif CVEC était encore à structurer, à 327 169 € en 2020.

La répartition des crédits consommés au 9 juin 2021 se ventile comme suit :

Thématique	Montant
Accueil	29 141
Accompagnement études	4 331
Tiers lieux	24 810
Autres actions	129 495
Commission CVEC Vie de campus	16 459
Masse salariale	113 036
Culture	15 417
Animation Au pied des résidences	4 050
Animation / Infra Mobilité douce	3 232
Concours	8 135
Santé	45 580
Animation Bien-être	5 292
Soutien psychologique	40 288
Social	42 406
Précarité menstruelle	7 296
Solidarité alimentaire	32 610
Soutien associations solidaires	2 500
Total général	262 039

POINT SUR LA CVEC

Dans le cadre de sa politique CVEC, le Crous a privilégié des axes forts :

- La santé et notamment la santé mentale
- La solidarité qui a été particulièrement mobilisée depuis le début de la crise sanitaire
- La vie étudiante, le lien entre étudiants et l'engagement étudiant

1- Santé et bien-être :

Santé :

Sur le dispositif santé, le Crous a choisi de soutenir les BAPU de Nice et du Var afin de simplifier le parcours étudiant en matière de santé mentale. Ce choix s'exprime par une subvention de fonctionnement attribuée en début d'année universitaire qui s'élève à 71.000 € afin de soutenir le recrutement de compétences dédiées en nombre suffisant pour le volume d'étudiants de l'académie.

40.000 € ont été imputés sur le budget 2021 au titre de l'année universitaire 2020-2021 (convention avec le BAPU 83). Pour l'année universitaire 2021-2022 ces crédits (71.000 €) seront renouvelés dès octobre. 288 € ont également été affectés à une astreinte durant les vacances de Noël, période critique durant laquelle les BAPU étaient fermés.

Le Crous a souhaité d'ailleurs proposer une alternative durable, lors des fermetures des BAPU (week-ends et périodes de vacances scolaires) ou en cas d'impossibilité de mobiliser ce dispositif (engorgement, barrière linguistique, impossibilité de se rendre dans les locaux), en proposant aux étudiants une ligne d'écoute gratuite, 24/24, en partenariat avec l'association SPS.

Bien-être :

Cette approche est complétée par des animations bien-être (sophrologie, méditation à hauteur de 5.292 €) qui ont été proposées en présentiel en période de crise sanitaire mais qui ont vocation à retrouver dès que possible un format en présentiel.

2- Solidarité :

Solidarité alimentaire

La solidarité alimentaire a continué d'engager des crédits sur 2021, notamment pour solder des opérations engagées sur l'année 2020-2021 et poursuivre l'achat de e-cartes permettant des aides d'urgence mobilisables très rapidement par les étudiants en situation de grande précarité. Ce sont ainsi 32.610 € qui ont été mandatés sur l'exercice 2021.

Le Crous a néanmoins choisi, dès la fin du 1er confinement de s'appuyer sur des associations dont la solidarité est l'objet social plutôt que de réaliser en régie directe des opérations de distribution. C'est ainsi plusieurs associations qui reçoivent une aide financière du Crous : le secours populaire français des Alpes-Maritimes (au titre des distributions réalisées sur le campus de Carlone et dans la résidence Jean Médecin), le secours populaire français du Var et l'épicerie sociale étudiante de La Garde (pour des distributions dans leurs locaux).

Au 9 juin 2021, ce sont 2.500 € qui ont été versés au Secours populaire du Var mais 20.000 euros sont encore à engager d'ici la fin de l'année 2021.

A ces actions, il faut ajouter le soutien du Crous à l'association FACE06 dans le cadre du projet de restaurant solidaire, ouvert le soir, venant ainsi compléter l'offre du Crous qui n'est ouvert que le midi. C'est une subvention de 15.000 € qui est attribuée chaque année, et qui n'a pas encore été mandatée au titre du budget 2021.

Précarité menstruelle

Le Crous a piloté dès juin 2020 un groupe de travail multi partenarial, associant les représentations étudiantes des universités et du Crous, les universités ainsi que des associations étudiantes (FACE06 et FEDET). La thématique de la précarité menstruelle avait été sélectionnée lors des instances de dialogue CVEC animées par le Crous à deux reprises, en 2019 et 2020, rassemblant tous les acteurs du territoire impliqués dans des actions en lien avec la vie étudiante financées sur fonds CVEC.

Ce projet a permis d'aboutir à une couverture académique de la distribution gratuite de protections périodiques éco-responsables et pour le dernier semestre de cette année universitaire c'est 7.296 € qui ont été dépensés pour cette action. Des réapprovisionnements seront à prévoir entre septembre et décembre. Un marché national étant en cours de passation, le Crous bénéficiera sans doute de tarifications plus avantageuses pour les prochaines commandes.

Précarité numérique

La précarité numérique sera également une action soutenue par le Crous. A cet égard, le projet de Banque du Numérique porté par plusieurs acteurs du territoire Association SLV, CAP G, Cap Azur Santé, CPAM et IESTS, sera un atout pour bénéficier gratuitement d'équipements et de connexion pour les étudiants en précarité, sur évaluation du service social du Crous. A ce jour, un premier don de 20 ordinateurs a été réalisé au mois de mai qui seront majoritairement distribués lors de la prochaine rentrée.

3- Vie étudiante :

Le Crous souhaite aborder les actions vie étudiante sous un angle d'animation, en consolidant un programme annuel couvrant les thématiques suivantes : bien-être, accueil des primo-arrivants, accompagnement psycho-affectif, éducation budgétaire, nutrition, mobilité douce et écocitoyenneté, pratiques sportives et culturelles, accompagnement à la recherche de stage. Une partie seulement des dépenses a été liquidée à ce jour, la crise sanitaire complexifiant bon nombre d'opérations en les contraignant dans un format à distance. 15.417 € ont donc été dépensées mais la prochaine rentrée universitaire sera l'occasion de développer ces actions, si les conditions sanitaires sont assouplies durablement.

Par ailleurs, 117.367 € ont été dépensés pour financer un réseau de référents en proximité des étudiants résidents du Crous ainsi que le partenariat avec l'association ECTI (960 €).

Ce dernier partenariat couvre un accompagnement permettant de mieux gérer le travail à distance, de lutter contre le décrochage par du coaching de remotivation et un accompagnement sur une meilleure gestion du temps et de l'équilibre études-vie personnelle. C'est aussi un accompagnement sur les CV, lettres de motivation et préparation aux entretiens d'embauche qui est proposé aux étudiants par cette association.

Le Crous a également souhaité développer des espaces de vie étudiante depuis l'année universitaire 2019-2020. Ce sont plusieurs projets de réaménagement, qui ont été ainsi conduits au sein des résidences universitaires Crous avec une approche très collaborative associant les étudiants afin de concevoir des espaces polyvalents et pertinents pour les usages observés et exprimés par les étudiants eux-mêmes. Pilotés en méthodologie Design Thinking, ces projets ont tous vu le jour, sauf l'espace Coudon qui a été réquisitionné durant la crise sanitaire pour assurer des conditions optimales de distribution de restauration. En 2021, la finalisation de ces chantiers a engagé 24.810 €. Une expérimentation de plateforme de mise en lien entre étudiants résidents

(Jean Médecin, Newton et Dolines) est également en cours. Elle sera évaluée dans les prochaines semaines.

Enfin, l'engagement étudiant est également soutenu par les financements de la commission CVEC vie de campus qui se sont élevés pour cette première partie d'année à 16.459 €.

Point d'information non soumis au vote

AUTORISATION DE CONCLURE DES CONVENTIONS

Il est demandé aux administrateurs d'autoriser la directrice générale, ou le directeur adjoint en cas d'absence ou d'empêchement de la directrice générale, à conclure les conventions en lien avec la CVEC et toute convention à caractère général engageant la politique de l'établissement.

Point soumis au vote